

POUR UNE « TRANSITION NUMÉRIQUE JUSTE » POUR LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC

PAR SERGE CADIEUX, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FTQ

Symposium *Prévenir le Tsunami numérique : un défi pour l'emploi dans la Capitale-Nationale*

31 janvier 2018

LE DÉFI

- Faire de la transition numérique une occasion de développement partout sur le territoire
- Assurer un « progrès sans victime »

CE QU'IL FAUT VISER

LA CRÉATION ET LE MAINTIEN D'EMPLOIS:

- Sûrs, durables, pour le long terme
- **Décents**, à salaire viable et avec protections sociales adéquates
- De qualité, qui valorisent l'expertise de chaque personne
- Stimulants, qui permettent à chacun de s'épanouir
- Locaux, qui dynamisent et font vivre les régions d'ici
- Intégrateurs et inclusifs



LE MARCHÉ DU TRAVAIL SOUS PRESSION

DES RISQUES ET DES INQUIÉTUDES POUR LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES :

- Transformations radicales de postes et pertes d'emplois
- Disparition brusque et sauvage de certains métiers
- Délocalisation et dématérialisation du travail
- Nouvelles mises en compétition des travailleurs et travailleuses
- **Différenciation** des conditions de travail et des statuts d'emploi
- Remise en question de la nature et de la relation d'emploi



LE MARCHÉ DU TRAVAIL SOUS PRESSION (SUITE)

DES RISQUES ET DES INQUIÉTUDES POUR LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES :

- Insuffisance ou archaïsme du cadre légal et des protections sociales
- Polarisation du marché du travail et augmentation des inégalités
- Précarisation des conditions de travail, des emplois, des salaires, etc.
- Aliénation croissante des tâches par la robotisation et l'automatisation
- Déqualification et dévalorisation des expertises
- Marginalisation socioéconomique des femmes plus marquée



LE DÉFI D'UNE « TRANSITION NUMÉRIQUE JUSTE »

POUR LA FTQ, UNE « TRANSITION NUMÉRIQUE JUSTE » DOIT :

- Être intégrée dans une **politique industrielle** cohérente, innovante et durable
- Viser à ce qu'aucun travailleur ou travailleuse ne soit laissé pour compte
- Permettre de créer des emplois décents et de qualité
- Prévoir des protections sociales adéquates (ass.-chômage, soutien du revenu, etc.)
- S'appuyer sur un dialogue social continu et à tous les échelons
- Favoriser l'accès à la formation continue et à des mécanismes de requalification



LE DÉFI DE LA FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE

POUR PERMETTRE AUX TRAVAILLEURS ET AUX TRAVAILLEUSES D'ACTUALISER LEURS COMPÉTENCES ET LEURS CONNAISSANCES, IL FAUDRA NOTAMMENT :

- **Investir** des sommes supplémentaires en formation initiale et continue
- Élargir l'assujettissement à la loi du 1 % sur la formation de la main-d'œuvre
- Intégrer la formation continue dans la charge de travail
- Améliorer l'accès et l'offre de formation générale et professionnelle

